

Des firmes d'avocats «hors la loi» ignorées par Revenu Québec



Revenu Québec tolère que des actionnaires ne divulguent pas leur adresse personnelle, par souci de protection de confidentialité de personnalités connues du public.
Photothèque Le Soleil, Erick Labbé



[François Bourque](#)

Le Soleil
(Québec) Revenu Québec ferme les yeux sur des firmes d'avocats qui dérogent à l'obligation d'inscrire l'adresse privée de leurs actionnaires dans le Registre des entreprises.

Au moins trois grands cabinets oeuvrant au Québec, Stikeman Elliott, Fasken Martineau et Osler Hoskin Harcourt, inscrivent pour seules coordonnées l'adresse de leurs bureaux d'affaires à Montréal et à Toronto.

La Loi sur la publicité légale des entreprises exige pourtant que soient fournies les adresses personnelles.

La Loi précise aussi que le Registraire doit refuser d'immatriculer une entreprise

dont la déclaration est incomplète.

En théorie, les entreprises fautives ou qui négligent de se conformer après avoir été avisées risquent des pénalités, voire la radiation.

Les sanctions sont cependant laissées à la discrétion de Revenu Québec, qui a choisi de ne pas appliquer la loi.

«Nous ne vérifions pas automatiquement si des administrateurs, actionnaires ou associés déclarent réellement l'adresse de leur domicile comme la loi l'exige», reconnaît son porte-parole, Stéphane Dion.

«Si une situation problématique est portée au Registraire, une lettre est envoyée pour que le tout soit corrigé», dit-il.

Lors d'un autre échange de courriels, M. Dion a apporté ces précisions. «Depuis plusieurs années, il existe une tolérance administrative au sein du Registraire.

«Cette tolérance administrative provient d'une préoccupation de protéger la confidentialité de personnes connues du public et ne cause pas préjudice au public», fait valoir M. Dion.

Démasquer les prête-noms

Pas de préjudice au public? Ce n'est pas l'avis de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ).

Celle-ci croit que l'adresse personnelle des actionnaires est utile puisqu'elle permet de faire des recoupements avec les listes de contributeurs aux partis politiques.

En d'autres mots, les adresses personnelles aident à démasquer les prête-noms, fait valoir le président de l'Association, Michel Gagnon.

M. Gagnon voit un lien entre le laisser-aller de Revenu Québec et celui du Directeur général des élections, qui a longtemps fermé les yeux sur les pratiques de financement politique illégal.

En juillet dernier, l'Association a signalé à Revenu Québec qu'il semblait y avoir une «irrégularité» dans l'inscription de la firme Osler Haskin Harcourt.

Cette firme a été ciblée parce qu'elle compte parmi ses actionnaires M^e Sylvain Lussier, qui était alors le procureur principal de la commission Charbonneau qui, incidemment, s'est beaucoup intéressée aux prête-noms.

L'APIGQ a déboursé 103 \$ pour faire cheminer une demande de correction à Revenu Québec.

Il n'y a jamais eu de suite. Jusqu'à ce que nous posions des questions il y a quelques semaines.

«Cette dénonciation a échappé au suivi régulier effectué par le Registraire des entreprises, en raison du départ de la personne à qui cette information avait été attribuée», a fini par expliquer Revenu Québec.

«Nous avons sensibilisé notre personnel afin d'éviter que cette situation se reproduise», rapporte M. Dion.

Après avoir retrouvé la dénonciation, Revenu Québec a tout de même choisi de ne pas intervenir. Plutôt que de faire corriger l'inscription incomplète dans le Registre des entreprises, Revenu Québec a émis un chèque de 103 \$ pour rembourser le plaignant.

La pratique de tolérance administrative est «présentement en révision par souci d'équité», a fait savoir Revenu Québec.

Le Soleil a constaté que la plupart des grands cabinets d'avocats actifs à Québec se conforment aux exigences de la Loi sur la publicité des entreprises.

C'est le cas de Heenan Blaikie; LKD; Jolicoeur Lacasse; Norton Rose; Stein Monast; Cain Lamarre; Beauvais Truchon; McCarthy Tetrault; Lavery DeBilly, etc.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.